

Comment inscrire mon enfant?

Dossier d'inscription unique pour l'ensemble des prestations de l'accueil de loisirs. renouvellement chaque année scolaire.
1 dossier par famille.

Accessible en ligne sur le portail familles

Pièces justificatives :

- attestation de quotient familial CAF ou MSA,
- carnet de santé: 2 doubles pages des vaccins + 1 double page des maladies infectieuses,
- livret de famille (parents + fratrie),
- justificatif de domicile (-3 mois),
- attestation d'assurance péri-extrascolaire (pas obligatoire mais conseillé),
- jugement de garde (si existant).

Informer des modifications d'inscription

Toute modification d'inscription doit être communiquée sur le portail familles, par mail ou par téléphone.

En dehors des heures d'ouverture de bureaux vous pouvez joindre les animateurs de:

- l'Espace Méry au 06.12.14.04.02,
- Centre Barbier au 06.12.14.04.04.

Coordonnées

Accueil de loisirs de Baume les Dames
8 rue de Provence
25110 Baume les Dames
Téléphone du bureau d'accueil: 03.81.84.38.28
accueildeleisirsbld@doubsbaumois.org

PORTAIL FAMILLES

enfancejeunesse-ccdb.portail-familles.net

Horaires d'ouverture des bureaux

Du lundi au vendredi
9h-12h / 14h-17h



DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DE LA COHESION SOCIALE
ET DE LA PROTECTION DES POPULATIONS

académie
Besançon
direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Doubs
éducation
nationale



DOUBS BAUMOIS

12 Esplanade du Breuil
25110 Baume les Dames
03.81.84.75.90—www.doubsbaumois.org

Accueil de Loisirs Baume les Dames

Allocataires CAF

Périscolaire



Restauration
scolaire



Mercredi/
Vacances



Année 2020-2021
Edité en juin 2020

Doubs
Baumois
Communauté de communes

Restauration scolaire

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

Les enfants sont accueillis, dès la sortie de l'école, de 11h30 à 13h20 au Centre d'Affaires et de Rencontres.

En cas de régime alimentaire spécifique ou d'allergie (hors repas sans porc), contacter le service.

Toute modification d'inscription à la restauration collective doit se faire dans un déla de 48h jours ouvrés avant 17h.

Périscolaire

LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI

Les enfants sont accueillis :

- À l'école des Terreaux au 1er étage, pour les maternelles de la Prairie et du Centre et les élémentaires du Breuil et des Terreaux.
- À l'Espace Méry, pour le groupe scolaire de Cour.

- Accueil le matin à partir de 7h00,
- Accueil le midi jusqu'à 12h15 (sans repas),
- Accueil le soir jusqu'à 19h00.

Les goûters sont à fournir par les parents.

Mercredi / Vacances

Les enfants sont accueillis au 1er étage à l'école des Terreaux :

- Demi-journée, 8h à 12h et/ou 14h à 18h,
- Journée, 8h à 18h avec ou sans repas,
- Accueil supplémentaire de 7h30 à 8h et de 18h à 18h30.

Mercredi - accueil possible à partir de 7h et départ possible à partir de 13h15

Les goûters sont fournis par le service.

Inscriptions aux vacances avant chaque période :

- Octobre, février, avril (deux semaines),
- Juillet (4 semaines).

Tarifs restauration scolaire

Tarifs périscolaire

Tarifs mercredi et vacances

Les tarifs, pour l'ensemble de services, sont appliqués en fonction du Quotient Familial de la famille.

Tranches de QF	Restauration accueil + repas tarif forfaitaire	Restauration Accueil sans repas forfait 2H
1 - 0 à 200	3,12 €	0,60 €
2 - 201 à 600	3,48 €	0,96 €
3 - 601 à 800	3,96 €	1,44 €
4 - 801 à 1000	5,32 €	1,80 €
5 - 1001 à 1300	5,80 €	2,28 €
6 - 1301 à 1600	6,28 €	2,76 €
7 - 1601 à 2000	6,76 €	3,24 €
8 - 2001 à 3000	7,24 €	3,72 €
9 - >3001	7,60 €	4,08 €
Supplément communes extérieures CCDB (hors classe ULIS école)	Majoration de 15%	

Tranches de QF	Périscolaire accueil matin, midi sans repas, soir tarif horaire
1 - 0 à 200	0,50 €
2 - 201 à 600	0,80 €
3 - 601 à 800	1,20 €
4 - 801 à 1000	1,50 €
5 - 1001 à 1300	1,90 €
6 - 1301 à 1600	2,30 €
7 - 1601 à 2000	2,70 €
8 - 2001 à 3000	3,10 €
9 - >3001	3,40 €
Supplément communes extérieures CCDB (hors classe ULIS école)	Majoration de 15%

Tranches de QF	Extrascolaire mercredi et vacances				
	journée sans repas	demi- journée	repas	journée avec repas	accueil avant 8h après 18h
	tarif forfaitaire				tarif horaire
1 - 0 à 200	2,60 €	1,00 €	3,12 €	5,12 €	0,50 €
2 - 201 à 600	4,16 €	1,60 €	3,48 €	6,68 €	0,80 €
3 - 601 à 800	6,24 €	2,40 €	3,96 €	8,76 €	1,20 €
4 - 801 à 1000	6,00 €	3,00 €	5,32 €	11,32 €	1,50 €
5 - 1001 à 1300	7,60 €	3,80 €	5,80 €	13,40 €	1,90 €
6 - 1301 à 1600	9,20 €	4,86 €	6,28 €	16,00 €	2,30 €
7 - 1601 à 2000	10,80 €	5,40 €	6,76 €	17,56 €	2,70 €
8 - 2001 à 3000	12,40 €	6,20 €	7,24 €	19,64 €	3,10 €
9 - >3001	13,60 €	6,80 €	7,60 €	21,20 €	3,40 €
Supplément	Majoration de 15%				

Facture mensuelle envoyée à domicile, regroupant restauration scolaire, accueil périscolaire et mercredi.

Facture périscolaire : total des heures par présence, arrondi au 1/4 d'heure supplémentaire.

Facture des vacances à régler avant la présence de l'enfant.